L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS VENDREDI MATIN, 20 AOUT 1875. 48me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI MATIN 20 AOUT.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par M. W. Newman, au No 62 de la rue de la Douane—bottes, souliers et brodequins.

L'enquête sur les assessements.

L'enquête sur la réduction d'assessement obtenue par Mr Wahl pour une propriété située dans le quatrième district, s'est continuée devant l'assistant-avocat-général Dibble mercredi et jeudi. C'est une enquête informelle ; les témoignages n'ont pas été donnés sous serment. Mais, d'un autre côté, Mr Wahl n'avait absolument aucun intérêt à déposer comme il l'a fait, et sa déposition paraît sincère et véridique de tous points. Voici les faits tels qu'ils ressortent des dépositions reçues.

La propriété de Mr Michael Wahl, située rue St-Thomas, entre les rues 8e et 9e, était assessée en 1874 à $400. Mr Wahl se rendit, la semaine dernière, au bureau des assesseurs, pour savoir à combien sa propriété avait été assessée cette année.

Il s'adressa à Mr Herwig, président du bureau, et lui demanda où était le bureau du quatrième district, celui-ci lui désignait le bureau de Mr Geo. Autz, un des deux commis de Mr Urban, l'assesseur de ce district. Wahl demanda à Autz à combien sa propriété était assessée et il le vit tourner les pages et suivre la colonne jusqu'à la ligne le concernant ; Autz dit alors que l'assessement était de $1000. Wahl a parfaitement vu le chiffre $1000 lui-même.

Jeudi de la semaine dernière, Wahl retournant au bureau des assesseurs, rencontra Nathan Morris qui, ayant appris son cas, offrit de lui faire connaître un homme, le seul, lui dit-il, qui pourrait faire réduire l'assessement. Il fut présenté à J.W. Pearce, l'homme en question, qui prit note de la propriété et lui dit que la chose serait réglée le vendredi.

Effectivement, le vendredi, Wahl, en retournant au bureau de l'assesseur, rencontra Morris et Pearce qui lui dirent que la chose étant arrangée à sa satisfaction, il devait payer à Pearce $13.50 que celui-ci avait à partager avec les gens du bureau. N'ayant pas d'argent, il demanda jusqu'au samedi ; Morris écrivit un reçu pour $13.50. Wahl revint au bureau de l'assesseur où le commis lui dit que l'assessement était de $400, que quelqu'un était venu s'occuper de cette propriété. En sortant il rencontra son ami O'Brien avec lequel Pearce a dîné ce dernier monta à O'Brien de faire réduire son assessement le lundi en revenant de l'autre bord du lac où il devait se rendre le soir.

L'ami de Wahl, M. O'Brien, a déclaré que sa propriété était assessée en 1874 à $400 ; qu'il alla demander à Mr Autz à combien s'élevait l'assessement cette année et que celui-ci répondit $1800. Il fit alors une pétition pour demander une réduction, mais Nathan Morris que Wahl lui présenta, lui dit que Pearce était le seul homme qui pouvait arranger l'affaire et il donna alors les indications nécessaires à Pearce, mais il ne le vit pas le lundi comme c'était convenu.

Charles Jacques, qui a une propriété dans laquelle il demeure près de l'encoignure Nouvième et St-Thomas, dit qu'étant assis sur sa porte samedi, il a causé avec Nathan Morris qui lui a déclaré que Wahl était venu le voir plusieurs fois à propos de son assessement.

Mr Dibble ayant demandé ce que faisait ce Nathan Morris, le témoin répond qu'il lui a dit être employé dans le bureau de l'assistant-avocat-général. Sur quoi Mr Kramer, employé de Mr Dibble, a déclaré que Morris était employé par Mr Steele, prédécesseur de Mr Dibble, pour enchérir sur les propriétés vendues pour taxes par l'Etat, ce qui a été confirmé par Mr W. W. McCullough, le supérieur hiérarchique de Morris dans cette noble occupation.

Mr J. W. Pearce n'a pas été encore engagé envers Wahl, à faire réduire son assessement moyennant une commission, mais il prétend n'avoir rien fait du tout, n'être jamais allé dans le bureau de Mr Urban et être parti le vendredi soir pour l'autre bord du lac, sans avoir vu ni Mr Urban ni ses commis qu'il ne connaît pas.

Ce témoin ajoute qu'il n'avait aucune raison d'espérer qu'il réussirait à obtenir la réduction, mais que, comme l'assessement avait été élevé de $400 à $1000, il pensait qu'il avait quelque chance de le faire réduire au chiffre précédent. Il reconnait avoir dit à Wahl qu'il avait à partager la commission avec celui qui le lui avait présenté. Mr Pearce a un bureau régulier de courtier rue Carondelet.

A en croire Mr Pearce, la réduction de l'assessement de Mr Wahl de $1000 à $400 se serait faite toute seule du jour au lendemain ; il ne dit pas s'il aurait refusé la commission.

Nous arrivons au plus beau de l'affaire.

Mr Autz, commis de l'assesseur Urban, ne se rappelle pas avoir jamais vu Mr Wahl, et l'assessement de Mr Wahl est de $400 aussi bien sur le rôle que sur le carnet de Mr R. H. Woods, l'autre commis, chargé de faire les évaluations. Ces messieurs ne connaissent rien de rien de toute la transaction.

M. Wahl aurait eu la bonhomie quand il a vu le chiffre de $1000 sur le livre de Mr Autz et quand il a entendu celui-ci lui dire verbalement ce chiffre.

Cependant son ami Mr O'Brien n'a pas eu la berlue. Son assessement qui était en 1874 de $400, est resté sur les livres de $1800. Sans le bruit qui s'est fait, il eût peut-être été réduit aussi à $400 par le même procédé mystérieux qui ne laisse pas de trace.

Quelque malin esprit s'introduit, sans doute, la nuit dans le bureau des assesseurs et à l'aide du fluide magique récemment inventé pour faire disparaître l'encre, efface les chiffres et leur en substitue d'autres. Mr Dibble ne connait peut-être pas l'existence de ce fluide.

Il y aurait bien d'autres manières d'expliquer la singulière mésaventure de Wahl, mais il est fâcheux qu'on ait éventé la chose un peu trop tôt. Si l'assessement d'O'Brien eût été réduit par le même procédé mystérieux de $1800 à $400, sans laisser de traces sur les livres, il y aurait deux cas au lieu d'un pour exercer la sagacité de Mr Dibble.

Ce que c'est que de découvrir le pot aux roses prématurément. Pearce déclare qu'il avait préparé une pétition demandant une réduction pour Wahl, mais il ne l'a pas présentée au bureau de Mr Urban ni la dénonciation de faits qu'il a lue dans le Times de samedi. Mais il était parti vendredi soir pour l'autre bord du lac ; comment a-t-il lu le *Times* ? Tout est décidément mystère dans cette affaire.

LE 15 AOUT A LONDRES.—Nous trouvons dans le Louisville *Courrier-Journal* la dépêche suivante :

New York, 16 août.—Des dépêches d'Europe disent que plus de 30,000 visiteurs ont célébré hier la Saint-Napoléon, en assistant à la grand'messe dite en son honneur à l'église St. Augustin, à Londres.

Une église qui peut contenir 80,000 personnes à la grand'messe. Comme le télégraphe y va ! 8000 ce serait déjà beaucoup.

FORTE CONSIGNATION DE MIEL.—Le steamer W. S. Pike, arrivé hier matin, avait comme partie de son chargement 36 barils de miel (1,584 gallons), recueilli sur l'habitation de M. C. Parlange, dans la paroisse de la Pointe-Coupée. C'est le plus fort envoi de ce genre qui ait jamais été fait à la Nouvelle-Orléans. Mr Parlange espère pouvoir envoyer cette année sur notre place au moins 80 barils de miel.

La facture d'hier était consignée à la maison J. Rykoski.

VENTE DE COUPONS.—Le maison Dansiger fera aujourd'hui, dans ses deux magasins, rue du Canal et rue Royale, une vente spéciale de coupons à une réduction de prix extraordinaire et aussi une vente d'articles divers à 50 pour cent au-dessous du prix de revient et marqués en chiffres connus. Nous engageons à ne pas manquer cette rare occasion de bon marché.

Les souscriptions en Louisiane pour les inondés français.

Le total des sommes encaissées à la date du 19 août s'élève à la somme de $6,194 00
Il a été remis :
le 13 juillet fos. 15,000
soit..... $3,409 09
le 17 août fos. 12,000
soit..... 2,637 36
$6,046 45

Balance à remettre le 19 août : $147,55

Dans les listes ci-dessous figure une somme de $35, envoyée des Opelousas par Mr Salomon Isaac avec la lettre suivante :

Opelousas, Lne., 17 août 1875.

A Mr F. Limet, président, etc.

Monsieur : Veuillez trouver inclose notre obole ; espérons qu'elle sera la bienvenue pour venir au secours de nos malheureux compatriotes si cruellement éprouvés par les inondations en France.

Agréez, &c., S. ISAAC.

Le temps étant redevenu favorable, les comités de dames et de messieurs s'occupent activement des préparatifs de la grande fête champêtre qui sera donnée Dimanche prochain, 22 courant, aux Fair Grounds, au profit des inondés. Cette fête servira probablement de clôture aux efforts faits par le comité de souscription en faveur des inondés en France et le comité compte sur la coopération et le zèle de tous ceux qui sont sympathiques à son œuvre pour assurer le succès complet à tous les points de vue, de cette entreprise.

Nous rappelons aux porteurs de listes qu'ils sont priés de régler avec le trésorier et de remettre les originaux des listes avant la fin du mois.

SOUSCRIPTION pour les inondés du Midi de la France.

Sommes encaissées par le trésorier.

Nouvelle-Orléans, 19 août 1875.

Liste No 82.—M. Félix Limet, Président. (Quinzième versement.)

Reçu de Mr. J. Gentil, listes additionnelles de St-Jacques :

Jacob frères	$ 5 00
J. Laporte	3 00
Reçu de Mr. Solomon Isaac, liste des Opelousas, $35 comme suit :	
Sol. Isaac	$ 2 50
Chas. Block	1 00
Frank Dolarue	1 00
Chas. Deniau	1 00
J. Meyers	1 00
Cash	2 50
D. Roos	1 00
Cash	1 00
A. Levy	1 00
S. Block	1 00
A. Dupuy	1 00
Jos Joly	1 00
T. T. D	1 00
Pierre Gresslin	1 00
Cash	1 00
C. Roos	1 00
A. Privenair	1 00
A. Verdin	1 00
V. Bourdin	1 00
Julien Claude	2 00
Cash	1 00
Cash	1 00
Cash	1 00
Total	$ 33 00

Liste No 15.—Mr J. B. Mondtegt. 6me versement.

J. Souveux	$ 2 50
Jean Malleville	3 00
Total	$ 5 00

Récapitulation.

Liste No 82	$ 33 00
Liste No 15	5 00
Listes précédentes	6,156 00
Total jusqu'à ce jour	$6,194 00

☞ Les temps d'économie forcée ne conviennent guères au commerce de meubles, comme celui, quelque restreint qu'il soit, a toujours le luxe pour base. Mais au magasin de Mr Jos. Hubbard, à l'angle des rues Remparts et Perdido, vous trouverez les meubles utiles et solides et surtout les meubles à bon marché. C'est donc là qu'il faut aller pour faire des économies, si l'on veut monter une maison ou renouveler son ameublement. Le choix y est abondant et les conditions sont des plus libérales.

FABRIQUE DE CHAUSSURES DU SUD.—Une manufacture de chaussures au Sud est une entreprise qui a été tentée souvent et qui a toujours échoué faute de patronage. Faudra-t-il éternellement payer au Nord ce que nous pouvons faire nous mêmes ? faudra-t-il donc éternellement contribuer à la prospérité de nos ennemis quand nous pourrions si bien en garder les éléments pour nous qui en avons tant besoin. M. John Hansen, rue du Canal 35, partage notre opinion à ce sujet, mais croyant qu'on peut tout tenter avec le patronage des patriotes il se retourne vers eux, et leur dit : Aidez-moi et vous sauverez des millions. Voyez l'annonce.

LA TERREUR.—L'*Express* demande avec instance que le gouverneur de l'Illinois envoie des troupes rétablir l'ordre dans le comté de Williamson.

"Dans l'espace d'une semaine, dit ce journal, douze familles ont été contraintes de déditer le comté, et beaucoup d'autres se préparent à faire de même. La cause immédiate de cette condition des affaires est la façon dont a été conduite une querelle entre deux familles—les Rose et les Buford. Aux derniers avis 27 hommes avaient été tués. Cette vendetta n'est pas confinée aux membres des deux familles, mais elle s'étend à quiconque déplait à l'une ou à l'autre. Personne n'est certain que son corps ne servira pas de cible à la prochaine balle, et qu'il ne trouvera pas la mort au coin de son foyer ou à son banc d'église. Tout ceci arrivant dans un Etat républicain, en un comté qui a donné une majorité à Grant lors de la dernière élection, indique un état de choses qui, dans d'autres circonstances, provoquerait une intervention du lieutenant général, et peut-être la destitution du gouverneur Beveridge et la dispersion de sa législature."

REVUE ANNUELLE du Commerce de la Nouvelle-Orléans.

Le 1er septembre prochain, l'*Abeille* publiera sa revue annuelle du commerce de la Nouvelle-Orléans. Nous apporterons tous nos soins à rendre ce travail aussi complet et aussi exact que possible.

Nous prions les maisons qui désirent des exemplaires de ce numéro de nous faire parvenir leurs commandes quelques jours à l'avance. Nous adressons la même requête aux personnes qui ont des annonces à faire insérer dans cette édition qui sera tirée à un très grand nombre d'exemplaires.

—Un mot qui peint bien Alexandre Dumas.

C'était au déclin de sa carrière.

Quelqu'un lui reprochait d'être resté trop accessible aux séductions de ces sirènes qui vont le vide dans les porte-monnaie.

—Bah! dit-il gaiement, la plus jolie fille du monde ne peut prendre que ce qu'on a.

—Entendu à un dîner de gens de lettres :

On avait ravagé les friandises du dessert la conversation languissait.

—Ah ! ça, dit X....., il ne partira donc personne pour qu'on puisse éreinter quelqu'un ?

A nos Abonnés des campagnes.

Nous sommes obligés de payer à la Nouvelle-Orléans même, depuis le 1er janvier 1875, d'après la nouvelle loi du Congrès, le port de tous les journaux que nous expédions à nos abonnés de l'intérieur. C'est donc à ces derniers, à qui leur poste locale ne pourra plus rien réclamer, de nous rembourser, ou de nous payer le port en sus de la prime de l'abonnement.

Le port est de 10 cents par mois, pour l'édition quotidienne, et de 25 cents par an pour l'édition hebdomadaire.

Les maîtres de poste ainsi que nos agents devront donc se faire payer ce montant additionnel et nous le transmettre en même temps que le prix de l'abonnement.

UN REMARQUABLE DISCOURS DU GOUVERNEUR TILDEN.

Le 10 août, le gouverneur de New York, Tilden, a prononcé devant la Chambre de Commerce de Buffalo, un discours dans lequel, après avoir donné des explications sur les mesures prises par lui pour mettre fin aux fraudes et aux abus auxquels avait donné lieu l'administration du canal de l'Erié, il a présenté des considérations générales qui peuvent trouver leur application dans toute l'Union. Il serait à souhaiter que les conseils donnés par Mr Tilden aux électeurs de son Etat fussent suivis par ceux de tous les autres Etats.

Nous en sommes arrivés à un point où la ligue des gens de bien peut seule arrêter les désordres causés par la coalition des gens de mal.

Les passages suivants de ce discours méritent d'être sérieusement méditées.

Je vous propose aujourd'hui, Messieurs, de continuer à suivre cette voie..... Si le peuple de cet Etat veut envoyer à la prochaine session des corps législatifs des représentants disposés à coopérer honnêtement à cette œuvre, je leur promets et je vous promets ici, aujourd'hui même, que, de même que nous avons réduit les taxes par dernier de 7 1/2 à 6 *mills*, nous les réduirons l'an prochain à 4 1/2 et même à 4 *mills*. Elles pourront plus tard être réduites encore davantage..... Je sais, Messieurs, qu'on a tenté de décourager le peuple. On a dit que rien n'avait été accompli, que rien ne pouvait être fait, et que le peuple resterait lié, pour être et tenter le prix de ceux qui absorbent les produits des taxes. Je réponds à ces assertions en vous signalant les résultats pratiques de six mois de réforme.

Quels sont-ils ? Premièrement nous avons atteint et écrasé un système d'abus, de vices administratifs, de fraude et de spéculation qui pesait sur les travaux publics, sur le consommateur et le contribuable ; —et si le peuple de cet Etat a le souci de ses intérêts, ce système une fois tué ne renaîtra jamais. En second lieu, il a été passé une série de lois pour demander des comptes aux agents publics et les punir de leurs malversations ; et si ces lois sont fidèlement appliquées par les tribunaux, on en verra prochainement l'efficacité. En troisième lieu, nous avons réduit les droits de transit et nous avons fait remise des taxes dans la proportion que j'ai mentionnée. En quatrième lieu, les mesures ont été prises pour anéantir les pillards publics à rendre des comptes... Enfin, Messieurs, il y a quelque chose de plus haut, de plus important, de plus noble qui affecte la société humaine plus profondément même que ces avantages matériels. Nous avons élevé le niveau de la moralité publique et officielle dans le pays. Nous avons civilisé notre politique et de devoir dans le peuple, et nous entraînons l'opinion publique à exiger partout un meilleur gouvernement et une plus honnête administration. Maintenant cette cause n'échouera pas. A la dernière session elle a été souvent trahie, quelquefois battue et généralement combattue, mais elle a gagné du terrain constamment, et elle sera bientôt, je l'espère, victorieuse. Quiconque tentera de lui barrer le passage tombera pour ne plus se relever. Je sais qu'il y a des hommes qui n'ont pas encore appris que le vieux temps est passé et que les temps nouveaux sont venus. Il y a des hommes publics qui pensent que le moyen d'arriver au succès et aux honneurs est de songer avant tout à leurs intérêts, Vendre, Acheter, Trafiquer, Marchander sur les conditions à la Tweed, et de dominer ainsi le peuple de cet Etat libre. Dans la mesure de ma capacité, je représente tellement le bon sens et le bon cœur de cet Etat, les fermiers, les artisans, les ouvriers, les hommes d'affaires,—le sens moral et les desseins de la communauté contre les intérêts égoïstes et frauduleux qui ont pu jusqu'ici nous permettre de vous offrir une idée, je n'ose pas dire un conseil, je vous dirai simplement quand des gens de mal se coalisent, il faut que les gens de bien se coalisent, et si vous voulez être fermes, déterminés, persévérants dans la volonté que le droit soit le fait, les politiciens brigueront votre faveur, et non la faveur de la coterie des canaux ou de toute autre coterie. Que vous importe le nom sous lequel un homme va à Albany pour trahir vos intérêts et vos devoirs ? Un républicain est-il satisfait parce que cet homme s'appelle un républicain, ou un démocrate parce qu'il s'appelle un démocrate ? Imbéciles ! quelle injure il porte pour servir le diable ! Je vous le dis, vous n'avez qu'à affirmer vos droits pour les faire respecter ; et quand les partis auxquels vous appartenez en viendront à faire leur nominations, s'ils y a sur le ticket un nom qui ne vous convienne pas, vous n'avez qu'à user du droit que possède tout citoyen américain,—et à voter pour un autre.

LES CANDIDATURES PRÉSIDENTIELLES. —Nous lisons dans le *Messager franco-américain* :

Il s'est passé quelque temps depuis que la presse américaine n'a discuté un peu sérieusement la question de la prochaine campagne présidentielle. Le *Tribune* donne une correspondance dans laquelle est racontée une assez intéressante conversation entre trois membres républicains, mais anonymes, du Congrès, et un journaliste, dans une localité qui pourrait bien être Long Branch, le lieu de villégiature, représentant de la Pennsylvanie, déclare que si Mr Hartranft est réélu gouverneur de cet Etat, il pourra bien être proposé comme candidat républicain à la prochaine convention républicaine nationale par la délégation pennsylvanienne.

A cela le législateur No 2, qui représente un Etat de la Nouvelle Angleterre, répond que Mr Blaine compte sur le vote de tous les Etats de l'Est, mais que cependant le succès est loin d'être assuré pour lui, par la raison même que Mr Blaine est un politique de premier ordre. La victoire est probablement réservée à un homme plus obscur, qui l'on poussera en avant à la dernière heure.

Le journaliste dit qu'il a récemment parcouru l'Ohio, et que là Mr Hayes, candidat républicain à la place de gouverneur, jouit d'une grande popularité. Ses amis pensent que s'il réussit dans sa candidature actuelle il aurait une fort belle chance devant la convention présidentielle de 1876, surtout dans le cas où les partisans de la circulation métallique l'emporteraient sur les "inflationistes."

Le législateur No 3, qui est un homme du Sud, dit que les républicains de cette région voteront pour le candidat du parti, quelque soit le programme ; mais le blanc du Sud est en faveur du papier-monnaie, et il ne faudrait pas trop parler d'en diminuer la circulation, quand tout le monde désire voir une plus grande abondance de greenbacks. Ce représentant ajoute que M. Grant pourrait encore avoir les voix du Sud s'il les désirait, et que les nègres sont surtout votera tant pour les hommes qu'ils considèrent comme leur protecteur.

L'interlocuteur No 2 affirme que M. Grant n'aurait pas le vote d'un seul délégué du Nord. Il déclare également qu'on ne doit pas penser à M. Washburne, non plus qu'à M. Conkling, ni à aucun New Yorkais. Le représentant du Sud se prononce contre M. Wilson. Après avoir passé en revue MM. Morton, Bristow, Jewell et quelques autres, on en revient à M. Blaine, qui paraît le meilleur de tous les candidats, et qui cependant n'a presque aucune chance, suivant les membres du petit cénacle.

LA STATUE D'ARMINIUS. —Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis* :

C'est le 10 août qu'a eu lieu, en présence de l'empereur Guillaume, du prince de Bismark, l'inauguration de la statue colossale élevée en l'honneur d'Arminius, à Detmold, en Westphalie. On a fait de grands préparatifs pour cette solennité, tout l'éclat possible cette fête, et l'on dit merveilles de la statue en fer du héros, dont le poids dépasse, dit-on, 145,000 livres.

Arminius dont on traduit à tort ou à raison, le nom par celui d'Hermann, a exterminé, comme on le sait, en un endroit qu'on suppose correspondre à Detmold, une petite armée romaine d'environ 20,000 hommes, fourvoyée dans la forêt de Teutobourg.

Nous ne reprochons pas aux Allemands de chercher par tous les moyens, à exciter chez eux le sentiment national ; mais il nous sera permis de rappeler que la gloire du héros de Teutobourg n'est pas une gloire sans tache.

Si Arminius a vaincu les trois légions, ce fut à la suite d'une vaste conspiration qu'il avait ourdie, lui chef d'une partie des forces auxiliaires, contre le chef général, dont la plus grande faute avait été de croire à sa loyauté, malgré des avertissements réitérés. On a lieu de croire que Varus n'était engagé dans l'immense forêt qu'à l'instigation du héros germain. Il est certain, du moins, qu'Arminius avait attiré, sur le passage des légions, des massées de Germains pour les surprendre au milieu d'une route difficile, après deux jours d'une marche fatigante, et qu'il donna lui-même le signal de l'attaque, en tombant avec l'armée sauvage sur l'arrière-garde de Varus qu'ils s'était engagé à soutenir dans une expédition contre des tribus révoltées.

La Germanie, encore barbare, fut délivrée sans doute à la suite du massacre de Teutobourg ; mais Arminius, qui fut vaincu plus tard par Germanicus et finit par être assassiné par ses propres concitoyens, comme aspirant à la tyrannie, n'en est pas moins un héros assez contestable et qui, en effet, a été souvent contesté par les historiens, malgré ses qualités militaires.

Nous pensons que ces réflexions ne sont pas déplacées, lorsqu'il s'agit d'attirer tout un peuple pour la glorification d'un homme.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Proposition pour affermer les water works.

Mr Léon Bertoli, administrateur du département des édifices publics, a reçu en date du 11 août, une proposition de la compagnie nationale des water works de New York pour affermer les water works de la Nouvelle-Orléans aux conditions suivantes :

Le bail sera de cinquante ans. La compagnie s'engage à prendre, pour les cancelier et les rendre à l'administrateur des finances de la ville, ou à tout autre officier désigné à cet effet, $50,000 de bons de la dette consolidée. Elle s'engage en outre à réorganiser tout le système des water works, à établir de nouvelles machines, de nouveaux réservoirs et à étendre les tuyaux dans toutes les directions, aussi loin qu'il sera possible de le faire.

Les nouveaux réservoirs sont assez vastes pour que la compagnie puisse fournir en tout temps une quantité suffisante d'eau clarifiée.

La compagnie établira autant de bornes fontaines pour les incendies que l'ingénieur de la ville le désirera ; seulement, elle s'attend à recevoir un loyer de $100 par an pour chaque borne-fontaine.

La compagnie pense disposer les réservoirs de telle sorte qu'avec une forte pression, on pourrait obtenir au moyen des bornes-fontaines un jet d'eau assez puissant pour éteindre les incendies sans avoir recours aux pompes.

La compagnie demande à être dispensée de toutes taxes municipales pendant le terme de son bail. Elle fournira de l'eau gratuitement aux administrateurs de la ville. Si la ville veut rentrer en possession des Waterworks elle le pourra en annonçant son intention une année d'avance et en payant un prix raisonnable à la compagnie pour les améliorations.

La proposition de la compagnie nationale de Waterworks de New-York est la seule qui ait été reçue par l'administration de la ville.

Elle mérite réflexion, et les administrateurs délibèrent sur l'opportunité de l'accepter ou de la rejeter.

La fin de l'enquête sur les assessements

L'enquête sur l'affaire de réduction d'assessement a repris, hier, au bureau de l'assistant-général Dibble à deux heures.

Mr. Nathan Morris a déclaré demeurer rue Neuvième entre Annonciation et Laharpe. Sa profession est de faire tout ce qu'il peut trouver à faire. Il savait que Pearce s'occupait de taxes et il comptait en le présentant à Wahl avoir la moitié du courtage, mais il ne sait rien sur la manière de s'y prendre pour obtenir une réduction dans le bureau des assesseurs. Le témoin dit qu'il a obtenu du témoin Jacquemine rétractation de ce qu'il a dit de ce que celui-ci a dit à propos de lui.

Le témoin a bien déclaré le vendredi qu'il avait le reçu de Wahl pour $13 50, mais il a dit cela parce que Wahl est un homme qui tondrait sur un œuf. Il n'a jamais eu un cent du lui et il ne compte sur rien. Le témoin connait Pearce depuis plusieurs semaines ; il n'a jamais dit que celui-ci avait de l'influence dans le bureau des assesseurs.

Pearce, rappelé, déclare qu'il est courtier de taxes, et explique ce qu'il y a des courtiers qui se chargent de payer les taxes et de faire des demandes de réduction pour les contribuables qui ne savent comment s'y prendre.

Ainsi finit la comédie.

Nos bis le idem.

Les propriétaires des marchés particuliers ont décidément l'avantage en ce moment dans leur querelle avec les marchés publics.

D'abord, l'injonction du juge Hawkins, de la Cour Supérieure de District, met le chef de police dans l'impossibilité de nuire à tous ceux d'entre eux qui sont désignés dans cette injonction ; ensuite, le juge Abell, de la première Cour de District, en vertu de la maxime *non bis in idem*, vient de décider que tout propriétaire de marché particulier qui a été arrêté une fois déjà pour violation de l'acte 31 ne pourra plus être arrêté de nouveau pour la même cause—jusqu'à ce que la question de la constitutionnalité de l'acte soit définitivement réglée.

C'est presque un triomphe complet cela !

Conférence avec les administrateurs.

Le comité exécutif central de l'union des propriétaires fonciers a eu une conférence avec le maire et les membres du conseil municipal au sujet de la taxe de desséchement.

Il résulte de cette conférence que le comité s'est retiré avec la conviction que l'union des propriétaires non plus que la ville ne pouvait agir relativement à cette taxe, qu'en s'adressant à la Législature pour la faire abolir.

Conflit d'autorité.

Le shérif civil est fort embarrassé de mettre à exécution l'ordre lancé par le juge Hawkins, de la Cour Supérieure de District, de mettre sous séquestre les propriétés de la compagnie du chemin de fer de la Nouvelle Orléans, Mobile et Texas, parce que la Cour de Circuit des Etats-Unis a lancé un ordre desan côté, il y a quelque mois, défendant à tout fonctionnaire de l'Etat dépendant des cours de justice de gêner en aucune façon les opérations de cette compagnie.

Le shérif est donc considérablement ennuyé. S'il obéit au juge Hawkins, il s'expose à être condamné pour mépris par la Cour de Circuit des Etats-Unis, à la requête du sanguinaire et implacable Beckwith ; s'il n'obéit pas il s'expose d'une autre part au courroux du juge Hawkins qui est très jaloux de faire montre de son autorité.

Le shérif, en présence de ce dilemme doit agir d'inspiration.—A sa place nous jouerions à pile ou face pour savoir s'il faut obéir ou désobéir.

Les risques sont à peu près les mêmes des deux côtés.

Une menace d'expropriation.

La compagnie de chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, Mobile et Texas, vient encore d'intenter un procès à la ville, devant la Cour supérieure de district, pour réclamer la propriété de tous les terrains en batture depuis le pied de la rue du Canal jusqu'au pied de la rue Calliope.

L'avocat de la ville a enregistré son opposition, déclarant que cette demande d'expropriation aurait pour effet de couper les rues Gravier, Natchez, Girod, Notre-Dame, St-Joseph, Toland, North market, South market, en les empêchant, de communiquer avec le fleuve.

Il nie le droit de la compagnie, mais il dit que dans le cas où la demande d'expropriation serait accordée, la ville serait autorisée par ce fait à exiger une indemnité ainsi que tous les contribuables qui habitent ces différentes rues et dont les intérêts seraient affectés.

Ce procès intéresse un grand nombre d'individus qui pourraient bien être sacrifiés s'ils ne font pas preuve de vigilance.

Election d'un membre du comité Central Démocratique.

Il y a eu une élection hier dans le sixième ward pour le choix d'un membre du comité central démocratique de l'Etat, en remplacement du regretté Forjus Fusellier, décédé.

L'honorable George Dupré, représentant le sixième ward à la Législature, a été élu à l'unanimité.

Le choix est heureux, car Mr Dupré est un patriote ardent qui s'est toujours montré inflexible en ce qui regarde ses convictions et ses principes politiques.

La taxe de desséchement.

Nous avons surpris hier le dialogue suivant :

PREMIER QUIDAM.—Quelle escroquerie que la taxe de desséchement ! Je serais vraiment curieux de savoir ce qu'on a dépensé depuis que cette taxe est prélevée ?

SECOND QUIDAM.—Parbleu, les poches des contribuables !

C'est exactement cela !

Meeting Démocratique dans le 3ème ward.

Les Démocrates du 3ème ward se sont réunis en assez grand nombre, hier soir, au coin des rues Remparts et Commune dans le but de réorganiser leur club central. Les officiers suivants ont été élus temporairement.

Président, E. Lalmont ; vice-président, H. O. Seixas ; secrétaire J. P. Coll ; trésorier, George Swarbrick.

Une négresse cannibale.

Vers quatre heures et demie, hier après midi, une femme de couleur du nom de Virginia Anderson s'est rendue à la résidence de Mr John Eisenmaker, au coin des rues Calliope et Remparts et a commencé sa déposition en face de Mme Eisenmaker. Celle-ci ayant déclaré qu'elle ferait arrêter Virginia si elle était insolente, la négresse s'est élancée sur elle et lui a arraché une partie de l'oreille avec ses dents.

Mr Louis Degele, le gendre de Mme Eisenmaker s'est hâté d'intervenir ; mais la furieuse a tenté un accès de folie, a sauté sur lui et l'a mordu à la joue comme aurait pu le faire le boule-dogue le plus féroce.

Mr Eisenmaker s'est avancé alors à son tour, mais il a reçu sur la tête un coup violent que lui a porté la négresse avec une hachette dont elle s'était emparé.

Heureusement que deux officiers de police sont arrivés en ce moment, sans cela on ne sait pas comment la lutte se serait terminée.

La cannibale a été arrêtée, mais il a fallu toute la présence d'esprit des policiers qui l'escortaient pour empêcher la foule qui s'était amassée devant la maison de se saisir de Virginia pour la hisser à un réverbère.

La blessure de Mr. Eisenmaker est considérée comme étant très grave, tandis que celles de Mme Eisenmaker et de Mr. Degle sont simplement douloureuses.

TEMPERATURE.—19 août 1875.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien

	Fahrenheit.	Centigrade
A. M.	77	25
M.	82	27
P. M.	90	32
P. M.	86	30

—13—

Le décès.—Au déclin de la vie, la constitution est assaillie d'infirmités pour lesquelles les "Hostetter's Stomach Bitters" sont le meilleur de tous les remèdes. Le rendu vient des forces et le moyen le plus sûr de résister à la maladie, et il est particulièrement nécessaire dans une période de la vie où l'affaiblissement de l'énergie vitale rend le système moins apte à résister à ses attaques. La chaleur que ce tonique stimulant répand dans les veines active de frisson, la fermeté qu'il rend aux membres tremblants sous le poids de l'âge, le prompt soulagement qu'il procure dans ces maladies qui sont si communes au déclin de la vie, en font jouir les vieillards et les infirmes une bénédiction inestimable. Parmi les témoignages relatifs à l'excellence de ce remède, que les propriétaires reçoivent sans cesse, beaucoup viennent de gens avancés en âge qui parlent sans mesure de ses qualités préventives et toniques.

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLÉANS.

11 Rue Saint Louis, de 11 heures à 3 heures.

Toute pièce destinée à recevoir la signature du Consul doit être déposée 24 heures d'avance.

Les droits de chancellerie sont payables au moment où l'on dépose les pièces.

Conformément à l'Art. 35 de la Loi du 27 juillet 1872 sur le Recrutement de l'Armée, le Consul invite les Français âgés de 20 à 40 ans, à se faire inscrire au Consulat. Ceux qui ne le font pas seront considérés comme insoumis, et passibles de peines sévères, ainsi que leurs complices, (parents, femmes, patrons, &c.)

Les Français ne résidant pas en Louisiane, peuvent se faire inscrire dans les Agences Consulaires près desquelles ils demeurent.

—

Il invite aussi les familles ou les amis des Français qui viendront à décéder dans l'arrondissement consulaire de la Nouvelle Orléans. (Louisiane, Mississippi, Nord de la Floride, Arkansas, Alabama, Missouri et Texas,) à donner avis du décès au Consulat.

—

Des informations sont demandées sur les personnes suivantes :

Auclair, Louis — Artus, Paul Lucien — Artus, Dominique—Aubel Vve, née Philippine Loquet —Blache ler, Claude—Bazeuzier, Alexis—Barbet, Alexis—Barret, les enfants de Désiré—Baron, Mme Vve—Bertrand, Hubert—Bonneton, Marie Barbe—Bonhomme, Jules Stanislas—Bondenave, Pau—Bouquey, Baptiste—Cabaigne, Théodore —Cayrous, Antoine—Castagnet, Adolphe—Cassard, Justin—Corne, François—Chauvel, André—Cenlon, Marie—Chouinez, Jean—Cornier, Marguerite, M.—Contejean, Hippolyte—Curé, Louis Frédéric—Dalibé, Mlle Louise—Daniel, Emile—Decker, Henri—Durand, Joseph—Dubur, Antoine Eugène—Estabens, Abel—Faber, George—Pascon, P. M.—Fourtand, Georges—Fabre, les deux enfants—Gardel, Louis—Gentel Georges Alphonse Gregory, Joseph — Guénaut, Isaac—Gros, Pierre—Guigeon, Emile—Hachette, Gaston Rene—Hervé, Alphonse—Hézeau, François Louis—Jacquet Jean—Kuhlmeyer Georges Klein, Frédéric—Le Her, Emile—Lafaye, Victor—Lacoste, Joséphine—Lebrun, Marcel—Lapeyre, Jean Jacques, Mlle Marie, Charles—Levy, Charles—Lasallette Jean —Lacoulaire, Jean Ehtrebe—Lavigne, Mme Jean Baptiste—Lacoste, Vincent—Le Bon, Eugène—Levy, Philippe—Legrand, Jean—Lehman, Henri—Lepoutre, Auguste—Lemoine, Théophile—Lemonnier, Dominique—Lilon, Peton, Jean—Lerogne, Stanislas—Maloz, Louis—Manotte, Noël Jean—Manicle, Molina—Mariotte, Joseph Noël—Marsoudet, Martin, Simon—Martin, Bruno—Mogeat, Mme Victor—Mothe, Mlle—Nessey, Emile—Neirmeter, Mme Vve, née Verdier—Talbot, Wm. Fielding—Talin, Françoise Marie—Tessier, Jean Baptiste—Tessier, Manrice François—Thibaut, Alphonse—Tejance, Mme, Vve Les Vignes—Vaisin, Louis Alphonse—Vaisncon, Louis.

Du 19 août 1875.
Le Consul de France gérant,
19août—6f VICOMTE PAUL D'ABZAC

Aujourd'hui seulement !
Vendredi !!!
COUPONS
—AU—
SACRIFICE EXTRAORDINAIRE !!!

Nous faisons aujourd'hui une vente spéciale de COUPONS et exposons sur nos comptoirs de centre—
ARTICLES POUR DEUIL,
ARTICL